

Accueillir les oiseaux d'eau.

Gestion des milieux et des espèces



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.4 - Favoriser la diversité ornithologique d'un marais

Ile de Ré

Le problème posé

Recréer les conditions favorables au **stationnement des oiseaux d'eau** dans un **milieu devenu défavorable car envahi par la végétation**. En effet, cette dernière entraîne une baisse de la sécurité, d'où une diminution des effectifs, voire leur disparition complète.

Description du milieu naturel

Marais arrière-littoraux constitués d'anciens bassins d'exploitation salicole entrecoupés de bosses recouvertes de prairies. Anciens bassins reconquis par la mer et colonisés par le schorre¹.

Les méthodes possibles

1. **Le feu** : le brûlage des levées aux digues détruit l'entomofaune et la couche supérieure de la matière organique du sol. Impact négatif sur l'aspect esthétique du site.

2. **La fauche mécanique** : dérangement de l'avifaune nicheuse. Impossible à effectuer sur les levées. Coût de fonctionnement élevé (carburant, maintenance, personnel) et coût d'équipement : 200000 frs (tracteur + faucheuse et système d'enlèvement des matériaux).

3. Le pâturage

Choix d'une race rustique pour faciliter la gestion quotidienne du troupeau.

Seul le pâturage par un troupeau d'ovins est retenu pour les raisons suivantes :

- petit gabarit, bon piétinement: respecte les structures fragiles du marais salant et évite l'effondrement des levées de bri (argile du marais) ;
- besoin en eau douce très inférieur aux autres espèces domestiques plus grandes. Seul un apport estival est réalisé.

coût: 35 000 frs pour le cheptel, environ 500 francs/tête

30 000 frs pour les clôtures, environ 15 francs le mètre linéaire (très variable selon la nature du terrain).

C'est cette dernière méthode qui a été retenue.

Moyens mis en oeuvre

- mise en place de **clôture** (ursus 0,95) surélevée d'une rangée de barbelés. Création de deux zones (parcs) pour 2 troupeaux différents.
- création de **parc de contention** et de tri
- **tonne à eau - abreuvoir** pour l'été
- **clôture électrique de séparation** intra-parcs mais nécessite un suivi et un entretien régulier.
- **suivi sanitaire** (ecto et endo porosites)

Résultats obtenus

- création de **zones de nourrissage pour limicoles hivernants** et migrateurs.

ex. : le vanneau huppé - Présence sur les levées à la moitié du mois.

	Janvier	Février	Juillet	Août
1983	0	0	16	8
1987 (début pâturage)	30	23	20	19
1988	75	34	43	80

On est donc passé de 16 à 80 individus.

- le pâturage a permis la création de **nouveaux reposoirs de marée haute** pour les oiseaux d'eau suivants :

Ex.: le 20 01 88 91 courlis cendrés - 380 la ridés

le 27 08 88 15 courlis cendrés - 9 la ridés - 14 aigrettes - 8 courlis corlieux - 1 0 tadornes

le 08 11 88 28 courlis cendrés - 110 barges rousses - 3 aigrettes

le 12 01 89 11 courlis cendrés - 14 laridés - 11 aigrettes- 38 tadornes 1 bernache

- augmentation des **passereaux nicheurs** (en nbre de couples) :

	1984	1988
Alouette des champs	4	12
Bergeronnette printanière	9	20-23
Gorge-bleue	12	21

Effets induits

- Apport de matériaux (laine) pour construction nid
- Poste de chant (passereaux) et d'affût (rapaces) sur les piquets de clôtures
- Zone de nourrissage pour insectivores (étourneaux-traquets-passereaux migrants)

¹ schorre: partie haute des vasières littorales, plus communément appelé prés salés.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB